

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2641**23 octobre 2013****SOMMAIRE**

Advanced Technics Properties SPF S.A.	126724	Hersanpan	126729
BCP BRW Luxembourg S. à r.l.	126729	Hotspurs Investment Holdings S.à r.l. ...	126725
Becker & Zaccagnini	126737	HRK Participations S.A.	126729
Belgravia European Properties	126732	ILURO FINANCE S.A.	126729
CCP Acquisition I - End S.à r.l.	126750	Immoonstrukta S.A.	126725
CEPF Chariot S.à r.l.	126731	Leopard Germany Holding Hotels S.à r.l.	126733
CEPF Weisseritz S.à r.l.	126768	LSRC III S.à r.l.	126731
Chequer Finance 1 S.A.	126764	Naga 1 (BC) S.à r.l.	126723
Chequer Finance 4 S.à r.l.	126766	Naxis	126731
Corn Products Global Holding S.à r.l. ...	126724	OP European Entrepreneurs	126743
DBV Advisory Company (Luxembourg) S.A.	126723	Parmenion Investment Soparfi S.A.	126761
Degroof Bonds	126727	Parques Luxco S.à r.l.	126740
Delphi Asia Pacific S.à r.l.	126726	PharmaTechnik Unternehmensberatung	126744
Ecolab Lux & Co Holdings S.C.A.	126752	PHND S.à r.l.	126741
ECOPARC Windhof G.I.E.	126730	Pinnacle Topco & Cy S.C.A.	126722
European Real Estate Debt II S.à r.l. ...	126758	Radial S.A.	126760
Felice Investissements Sàrl	126736	RedWall Management S.à r.l.	126726
Fidelity International Real Estate Fund Company 16	126722	Renoir S.à r.l.	126734
Fidelity International Real Estate Fund Company 17	126722	Resource Partners Holdings VI S.à r.l. ..	126722
Fidelity International Real Estate Fund Company 18	126723	Resource Partners Holdings VI S.à r.l. ..	126722
Fidelity International Real Estate Fund Company 19	126724	Robert Mikaeloff Luxembourg S.A.	126745
Fidelity International Real Estate Fund Company 21	126725	Senses	126727
Fidelity International Real Estate Fund Company 22	126726	Smart Design S.à r.l.	126763
FLA Consulting	126728	SRX LUX S.à r.l.	126745
Fondation Docteur Elvire Engel	126760	TNT EXPRESS (Luxembourg) S.A.	126728
Grands Magasins BREDIMUS S.à r.l. ...	126739	Trafigura Investments S.à r.l.	126748
Halian, s.à r.l.	126756	Trimmo S.A.	126730
		Umeco Luxembourg S.à r.l.	126746
		Whitehall French RE 1 S.à r.l.	126732
		Whitehall Street International Real Estate 2008	126768
		Wikora S.A.	126732

Pinnacle Topco & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 169.198.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 septembre 2013.
Référence de publication: 2013127277/10.

(130154611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Fidelity International Real Estate Fund Company 16, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 153.602.

—
Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013127673/9.

(130155737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Resource Partners Holdings VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 300.000,00.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 166.825.

—
Extrait des résolutions en date du 30/08/2013 prises par les associés de Resource Partners Holdings VI (la «Société»)

1. Les associés décident de nommer KPMG Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520, Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B149133, en tant que reviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Resource Partners Holdings VI S.à r.l.

Anke Jager

Un Mandataire

Référence de publication: 2013127940/16.

(130155206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Resource Partners Holdings VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 166.825.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 67155 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127941/10.

(130155852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Fidelity International Real Estate Fund Company 17, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 153.603.

—
Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013127674/9.

(130155736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Fidelity International Real Estate Fund Company 18, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 153.604.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127675/9.

(130155735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

DBV Advisory Company (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 69.627.

Suite à la démission de Monsieur Dr. Heinz-Jürgen Schwering, il a été décidé de nommer par cooptation, avec effet au 22 mai 2013, Monsieur Christian Marx en qualité de nouveau membre du conseil d'administration de DBV Advisory Company (Luxembourg) S.A.

Par conséquent, le conseil d'administration se compose désormais comme suit et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2014:

- Jean-Paul Gennari, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Christian Marx, Membre du Conseil d'Administration

Colonia-Allee 10-20, D-51067 Köln

- Marcus Thiel, Membre du Conseil d'Administration

Colonia-Allee 10-20, D-51067 Köln

- Eduard von Kymmel, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2013127622/23.

(130155517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Naga 1 (BC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 2.000.000,00.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 178.972.

Extrait des décisions de l'associé unique de la société pris en date du 1^{er} septembre 2013

En date du 1^{er} Septembre 2013, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- d'accepter la démission de Monsieur Devin O'Reilly de son mandat de gérant de la Société avec effet au 1^{er} Septembre 2013;

- de nommer Monsieur Robin Marshall, né le 5 Juin 1970 à Paisley UK, ayant comme adresse professionnelle: Devonshire House, Mayfair Place, London W1J 8AJ, UK, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 1^{er} Septembre 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le Conseil de Gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Mme Ailbhe Jennings, Gérante;

- Mme Ruth Springham, Gérant;

- Mr. Jay Corrigan, Gérant;

- et Mr. Robin Marshall, Gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Septembre 2013.

Référence de publication: 2013127881/22.

(130155646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Fidelity International Real Estate Fund Company 19, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 153.605.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127676/9.

(130155734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Corn Products Global Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.503,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.230.

En date du 30 août 2013, l'associé unique de La Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission des Gérants suivants en date du 15 août 2013:

Cheryl Kim Beebe, en qualité de Gérant de classe A de La Société

Christine Marie Castellano, en qualité de Gérant de classe A de La Société

2. Nomination des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter du 15 août 2013:

Monsieur Matthew R. Galvanoni, né le 7 mai 1972 à Illinois, Etats Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 5 Westbrook Corporate Center, Westchester, Illinois 60154, Etats Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de classe A de la société.

Monsieur Michael N. Levy, né le 23 novembre 1973 à Illinois, Etats Unis d'Amérique, ayant pour adresse professionnelle 5 Westbrook Corporate Center, Westchester, Illinois 60154, Etats Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de classe A de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Corn Products Global Holding S.à r.l.

Jorge Pérez Lozano

Gérant B

Référence de publication: 2013127559/23.

(130155955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Advanced Technics Properties SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 33.384.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 août 2013

- Madame Nadia UWIMANA, né le 15 août 1980 à Nyarugenge-Kigali au Rwanda, employée privée, domiciliée professionnellement au 412F, route d'Esch, L- 2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Isabelle SCHUL, démissionnaire, Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013, La cooptation de Madame Nadia UWIMANA sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Nadia UWIMANA, née le 15 août 1980 à Nyarugenge-Kigali au Rwanda, demeurant au 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, à savoir jusque l'an 2013.

Fait à Luxembourg, le 19 août 2013.

Certifié sincère et conforme

Le Conseil d'administration

S. BAERT / F. LANNERS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013127479/22.

(130155801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Fidelity International Real Estate Fund Company 21, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 153.615.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127678/9.

(130155732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Hotspurs Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 178.021.

En date du 3 septembre 2013, l'associé unique de la Société a:

- pris note de la démission de M. Jakub Jasica de sa fonction de gérant unique de la Société, avec effet au 3 septembre 2013;

- décidé de nommer en son remplacement les gérants suivants pour une durée indéterminée et avec effet au 3 septembre 2013:

Conseil de gérance:

- M. Jean Roger Lemaire, né le 10 juillet 1953 à Bastogne, Belgique, demeurant au 12A, rue Randlingen, L-8366 Hagen, gérant;

- M. Teunis Akkerman, né le 30 décembre 1948 à Dirksland, Pays-Bas, demeurant au 15, rue Jean-Pierre Kommes, L-6988 Hostert, gérant; et

- M. Jim Dunbar, né le 5 mars 1978 à Minneapolis, Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 8500 Normandale Lake Blvd, Suite 1500, Minneapolis, MN 55437, Etats-Unis d'Amérique, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

Hotspurs Investment Holdings S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013127746/24.

(130155779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Immoconstrukta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 23.892.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 23 août 2013 que:

L'assemblée décide de reconduire pour une durée de six ans les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Willy HEIN, né le 20 mai 1934 à Born, demeurant au 115, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg,

- Monsieur Armand HEIN, né le 12 janvier 1961 à Luxembourg, demeurant au 117, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg,

- Madame Anne GROS, née le 16 décembre 1931 à Luxembourg, demeurant au 115, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

L'assemblée décide de reconduire pour une durée de six ans le mandat de l'administrateur-délégué Monsieur Willy HEIN.

L'assemblée décide de nommer pour une durée de six ans, la société FIDU-CONCEPT SARL, ayant son siège social au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, inscrite sous le numéro B 38136.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013127765/21.

(130155207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Fidelity International Real Estate Fund Company 22, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 153.617.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127679/9.

(130155731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

RedWall Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 4, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 158.852.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

La mise en liquidation de la Société a été décidée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 Janvier 2013 et publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 634 du 15 Mars 2013.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 Mai 2013 que la liquidation de la Société a été clôturée et que par conséquent la Société est dissoute et a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux de la Société resteront déposés et conservés pendant une durée minimum de cinq ans, à partir de la date de publication du présent extrait dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, au siège social du liquidateur - Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A. - qui est actuellement situé à 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013126078/21.

(130153305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Delphi Asia Pacific S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 177.561.

EXTRAIT

En date du 27 août 2013, l'associé unique de la Société, Delphi Global Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au Avenue de Luxembourg L - 4940 Bascharage enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 172.796 a nommé en remplacement de Keith David Stipp, démissionnaire, Bradley Allan Spiegel, né le 6 novembre 1962 au Ohio, Etats Unis d'Amérique demeurant professionnellement au 5725, Delphi Drive, Troy, MI 48098, Etats Unis d'Amérique, nouveau gérant de classe A de la Société, pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. Bradley Allan Spiegel, gérant de catégorie A;
- M. David Sherbin, gérant de catégorie A;
- M. Jean-Michel Paumier, gérant de catégorie B;et
- M. Marc Christopher McGuire, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013127438/24.

(130154636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Degroof Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 22.421.

Faisant suite à la démission de Madame Anne-Marie GOFFINET de son poste d'administrateur de la Société en date du 12 août 2013 et suite à la nomination d'un nouvel administrateur remplaçant, le Conseil d'Administration se compose désormais de:

- Monsieur Eric NOLS,
- Monsieur Rudy GLORIEUX,
- Vincent PLANCHE,
- Monsieur Eric LOBET,
- Monsieur Vincenzo SCARFO, avec adresse résidentielle au 86 bis, rue du Dauphine, F-54400 Cosnes et Romain.

Luxembourg, le 12 août 2013.

Pour Degroof Bonds

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Corinne ALEXANDRE / Valérie GLANE

- / Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2013126429/21.

(130153922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Senses, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 98.076.

EXTRAIT

Extrait de la résolution des actionnaires de la Société prise en date du 14 août 2013

Il a été décidé:

- d'accepter la démission de la société Salperton S.A. de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 1 juillet 2012.
- d'accepter la nomination de Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., domicilié 52-54 avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, et enregistré sous le numéro B 58628, représentée par Mme Petronella J.S. Dunselman, résidant professionnellement à la même adresse en tant qu'Administrateur de la Société avec effet au 1 novembre 2012 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2018;
- de prolonger le mandat de Monsieur Rudy Rijckaert, résidant à 8, Avenue Saint Romain, 98000 Monte Carlo, Monaco, en tant qu'Administrateur de la Société et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2019;
- de prolonger le mandat de Monsieur Sebastiaan Rijckaert, résidant à 8, Avenue Saint Romain, 98000 Monte Carlo, Monaco, en tant qu'Administrateur de la Société et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2019;
- d'accepter la démission de Euraudit S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes de la Société pour la revue des comptes se finissant aux 31 décembre 2004, 31 décembre 2005, 31 décembre 2006, 31 décembre 2007, 31 décembre 2008, 31 décembre 2009, 31 décembre 2010 et 31 décembre 2011 à partir du 1^{er} juillet 2012;
- de nommer Monsieur Sebastiaan Rijckaert, résidant à 8, Avenue Saint Romain, 98000 Monte Carlo, Monaco pour la revue des comptes se finissant aux 31 décembre 2004; 31 décembre 2005; 31 décembre 2006, 31 décembre 2007, 31 décembre 2008, 31 décembre 2009, 31 décembre 2010 et 31 décembre 2011 à partir du 1^{er} juillet 2012 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2018.

A partir du 1 novembre 2012, les administrateurs de la Société sont:

- entreprise Wilmington Trust SP Services (Luxembourg) S.A., administrateur;
- Monsieur Rudy Rijckaert, administrateur; et
- Monsieur Sebastiaan Rijckaert, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013126894/33.

(130153232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

TNT EXPRESS (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 62.500,00.

Siège social: L-3290 Bettembourg, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff.

R.C.S. Luxembourg B 20.133.

En date du 26 juillet 2013, les actionnaires de la Société ont nommé en remplacement de Joseph Hoffmann, administrateur B, Hjoerdis Ulrike Stahl, né le 3 avril 1966 à Ponce, Porto Rico, demeurant professionnellement au 38, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg, nouvel administrateur B de la Société et ont reconduit les mandats venant à expiration de:

- M. Mark Simon Fonseca, administrateur A;
- M. Jos Glod, administrateur B;
- M. Karel Robert Moeremans, administrateur A;
- M. Paul Peckels, administrateur B; et
- M. Wilhelmus Joannes Prinsen, administrateur A,

jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2017.

Il en résulte que le conseil d'administration de la Société se compose désormais jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2017 comme suit:

- M. Mark Simon Fonseca, administrateur A;
- M. Jos Glod, administrateur B;
- M. Karel Robert Moeremans, administrateur A;
- M. Paul Peckels, administrateur B;
- Mme Hjoerdis Ulrike Stahl, administrateur B; et
- M. Wilhelmus Joannes Prinsen, administrateur A.

En date du 26 juillet, les actionnaires de la Société ont également nommé PricewaterhouseCoopers, une société coopérative de droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, jusqu'à l'assemblée générale actionnaires de la Société qui se tiendra en 2014.

En date du 26 juillet 2013, les actionnaires de la société ont noté par l'assemblée générale extraordinaire que les adresses des administrateurs suivants ont été modifiés comme suit:

M. Jos Glod, administrateur B, anciennement domicilié professionnellement au 7, Cité Raedelsbesch, L-3314 Bergem, réside désormais professionnellement au 8A, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

M. Karel Robert Moeremans, administrateur A, anciennement domicilié professionnellement au 28, Heirbaan, B - 9220 Hamme, réside désormais professionnellement à Bedrijvenzone Machelen Cargo 711, 1830 Machelen, Belgique;

M. Paul Peckels, administrateur B, anciennement domicilié professionnellement au 24, Rue Batty Weber, L-2716 Luxembourg réside désormais professionnellement au 8A, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; et

M. Wilhelmus Joannes Prinsen, administrateur A, anciennement domicilié professionnellement au 13, Meidoomkade, NL - 3992 Houten réside désormais professionnellement à Meidoomkade 14, 3992 AE Houten, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013126895/43.

(130153101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

FLA Consulting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Howald, 183, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 177.182.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013128285/11.

(130156514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

ILURO FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 168.517.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013128326/10.

(130156147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

HRK Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 105.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2013.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Carlo WERSANDT
Notaire

Référence de publication: 2013128321/14.

(130156438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Hersanpan, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 178.090.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 16 juillet 2013

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société de L-1229 Luxembourg, 3 rue Bender à L-2449 Luxembourg, 41 boulevard Royal à compter de ce jour.

Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Certifié sincère et exact
HERSANPAN
Signature

Référence de publication: 2013128313/14.

(130156460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

BCP BRW Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 164.406.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Le siège social de l'associé unique Global Offshore Wind L.P., a changé et doit désormais se lire comme suit: 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005, îles Caïmans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2013.

BCP BRW Luxembourg S. à r.l.
Signature

Référence de publication: 2013128197/16.

(130156335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Trimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8309 Capellen, 89B, rue Pafenbruch.

R.C.S. Luxembourg B 153.253.

—
- Constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 mai 2013, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 1453 du 15 juillet 2010.

- Statuts modifiés en dernier lieu par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 22 novembre 2012, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 22 du 4 janvier 2013.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 août 2013, que les décisions suivantes ont été prises:

1. Acceptation de la démission des administrateurs suivants:

- Monsieur Jean-Marc DAME

- Madame Aline ENGLEBERT

2. Acceptation de la démission du Commissaire aux comptes: Trifund Investments S.A.

3. Nomination des nouveaux administrateurs suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2019:

- Monsieur Patrick MOENS DE FERNIG, né le 6 mars 1973 à Uccle en Belgique, demeurant 44, rue Edmind Piccard à 1180 Bruxelles en Belgique;

- Madame Marina MOENS DE FERNIG, née le 9 juillet 1979 à Uccle en Belgique, demeurant 8, rue de Fontenelle à 1325 Chaumont-Gistoux en Belgique.

4. Nomination du nouveau commissaire aux comptes suivant jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2019:

- REVILUX S.A., immatriculée sous le numéro B-25549, avec siège social au 17, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

5. Prolongation de la durée des mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Stéphane VAN-LIPPEVELDE, domicilié 8, rue de Fontenelle à 1325 Chaumont-Gistoux en Belgique, jusqu'à la prochaine la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour la société TRIMMO S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2013126185/32.

(130153186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

ECOPARC Windhof G.I.E., Groupement Européen d'Intérêt Economique.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg C 93.

—
Conformément au point 2.3 de la modification de statuts du 08/03/2013, pour l'année 2013, les gérants sont issus des sociétés suivantes:

RICHET S.A. Gestion Immobilière, 9 route des Trois Cantons, L-8399 Windhof, RSCL B63513

Représentée par Madame Céline Depiesse, née à Namur le 19/11/1979 et demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 9 route des Trois Cantons

Albert Streff Transports Internationaux Déménagement S.à r.l.

9 rue de l'Industrie, L-8399 Windhof, RCSL B62511

Représentée par Monsieur Stefan Chorus, né à Trèves (Allemagne) le 16/12/1961 et demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 9 rue de l'Industrie

IN DER LAEY S.A.

13 rue de l'Industrie L-8399 Windhof, RSCL B137914

Représentée par Monsieur Romain Poulles, né à Luxembourg le 25/08/1969 et demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 13 rue de l'Industrie.

Fait à Windhof, le 6 septembre 2013.

Mandataire

Référence de publication: 2013127062/22.

(130154480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Naxis, Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 73, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 125.515.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès verbal de l'Assemblée générale Extraordinaire, tenue à la date du 03 juin 2012 à 9h, que les actionnaires ont:

- décidé de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Patrick NGUYEN et de Mademoiselle Sabrina NGUYEN VAN, jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2017
- décidé de nommer au poste d'administrateur Monsieur Jean Pierre BREHM, retraité, né le 23 octobre 1920 à Strasbourg, demeurant au 40, rue du Molkenbronn, F-67380 LINGOLSHEIM, jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2017

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04.06.12.

Pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2013126018/20.

(130152949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CEPF Chariot S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.422.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 août 2013

- La démission de Monsieur Michel van Krimpen de sa fonction de gérant B de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet au 9 septembre 2013.

- Est nommé gérant B de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 9 septembre 2013

* Monsieur Onno Bouwmeister, né le 26 janvier 1977 à Maarssen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

- La démission de Monsieur Peter Kasch de sa fonction de gérant B de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

- Est nommé gérant B de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat

* Monsieur Jonathan Petit, né le 24 avril 1955 à Worcester Park, United Kingdom, avec adresse professionnelle au 33 Cavendish Square, W1G 0PW London, United Kingdom;

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013127010/23.

(130154492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

LSRC III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 77.899,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 173.348.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Référence de publication: 2013128376/11.

(130156170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Whitehall French RE 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 135.738,48.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 109.601.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant

- GS Lux Management Services Sarl, gérant

- Dominique LE GAL, gérant

- Michael FURTH, gérant

- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013126244/23.

(130153376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Wikora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 141.205.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société WIKORA S.A.

L'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2013 a pris les décisions suivantes:

1. L'assemblée générale renouvelle les mandats des membres suivants du conseil d'administration, dont le mandat courra jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2019:

- Me Lex THIELEN, avocat à la Cour, né le 21 juillet 1962 à Luxembourg, domicilié professionnellement à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen,

- M. Joe THIELEN, juriste, né le 20 novembre 1958 à Luxembourg, domicilié à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch

- Mme Magalie HILCHER, employée privée, née le 5 janvier 1978 à Algrange (France), domiciliée professionnellement à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

2. L'assemblée générale renouvelle le mandat du commissaire aux comptes, dont le mandat courra jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2019, à savoir:

- la société SAINT GERANT INVESTISSEMENT S.à r.l., ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, inscrite au RCS sous le n° B 87458

Luxembourg, le 15 juin 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013126853/21.

(130154339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Belgravia European Properties, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 825.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 113.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013128200/10.

(130156352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

Leopard Germany Holding Hotels S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 155.841.

—
In the year two thousand and thirteen, on the thirteenth day of August, before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Leopard Guernsey Leonardo Hotels Limited, a limited company organized under the laws of Guernsey, with registered office at St Peter Port, 1, Le Truchot, Guernsey GY1 6EH, registered with the Guernsey Company Registry under number 55772 (the Sole Partner),

here represented by Mrs Géraldine Nucera, private employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 8 August 2013.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the Sole Partner and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxyholder of the Sole Partner has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First Resolution

The Sole Partner, represented as stated above, resolves to amend the current accounting year to December 31st 2013 and to subsequently amend article sixteen (16) of the Articles to align accordingly the subsequent accounting years of the Company which shall read as follows:

" **Art. 16.** The accounting year of the Company shall begin on January first (1st) of each year and ends on December thirty first (31st) of the same year."

Second Resolution

As a result of the foregoing resolution, the Sole Shareholder states that for the current year 2013, the accounts will be closed and the managers will develop an inventory including an indication of the assets and liabilities of the Company as at 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately eight hundred and fifty Euro (EUR 850.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the Sole Partner, who is known to the undersigned notary by his surname, name, civil status and residence, the said proxyholder signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil treize, le quatorze août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Leopard Guernsey Leonardo Hotels Limited, une limited company organisée selon les lois de Guernesey, ayant son siège social à St Peter Port, 1, Le Truchot, Guernesey GY1 6EH, immatriculée auprès du Guernsey Company Registry sous le numéro 55772 (l'Associée Unique),

ici représentée par Madame Géraldine Nucera, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 8 août 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire de l'Associée Unique ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

La mandataire de l'Associée Unique a requis le notaire soussigné d'acter l'unique résolution suivante:

Première Résolution

L'Associée Unique, représentée comme ci-avant, décide de modifier l'exercice social en cours au 31 décembre 2013 et de modifier l'article 16 des Statuts pour aligner en conformité les exercices sociaux subséquents de la Société, comme suit:

« **Art. 16.** L'exercice social de la Société commence le premier (1^{er}) janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre (31) de la même année.»

Seconde Résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique constate que, pour l'année en cours, au 31 décembre, les comptes seront arrêtés et les gérants dresseront un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Estimation des frais

Les dépenses, coûts, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement à huit cent cinquante Euros (EUR 850.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction en français. A la demande de la même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de l'Associée Unique, connu du notaire soussigné par son nom, prénom, état civil et demeure, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: G. NUCERA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 août 2013. Relation: LAC/2013/38702. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013125948/75.

(130153478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Renoir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4798 Linger, 123, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 179.952.

—
STATUTS

L'an deux mil treize, le vingt-huit août.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

- Monsieur Marc RENOIR, fonctionnaire, né à Differdange, le 19 décembre 1977, demeurant à F-54620 Boismont, Carreau de la Mine.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite, et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de «RENOIR S.à r.l.».

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune de Bascharage.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg, par décision du ou des associés pris aux conditions requises pour la modification des statuts.

La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objets:

- l'achat, la vente et la pose de portes, fenêtres et meubles préfabriqués; ainsi que l'activité de fabricant-poseur de volets et de jalousies;

- l'activité d'installateur de mesures de sécurité en altitude;

- l'entretien et nettoyage de toitures, et ramonage;
- le transport de marchandises;
- l'activité de loueur de taxis et de voitures de location;
- l'achat, la vente, la location et le montage d'échafaudages;
- la pose de systèmes de protection solaire;
- la participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, ainsi que la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités;

La société pourra par ailleurs effectuer toute autre activité commerciale, à moins que celle-ci ne soit spécifiquement réglementée;

De manière générale, elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,-€), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (124.-€) chacune.

Toutes les parts ont été souscrites et intégralement libérées en espèces par l'associé unique, Monsieur Marc RENOIR, fonctionnaire, demeurant à F-54620 Boismont, Carreau de la Mine, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400 €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant moyennant certificat bancaire.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. L'associé unique est libre de céder ses parts.

En cas de pluralité d'associés, les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale des autres associés représentant au moins les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'associé unique ou d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les créanciers, ayants droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés. Les décisions de l'associé unique prises dans ce domaine sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès verbal ou établis par écrit. Ceci ne vise pas les opérations courantes conclues dans les conditions normales.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition du ou des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2013.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 1.000,- EUR.

Décisions de l'Associé Unique

Les statuts de la société ainsi été arrêtés, le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est fixée à L-4797 Linger, 123, rue de la Libération.
- 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée, Monsieur Marc RENOIR, fonctionnaire, né à Differdange, le 19 décembre 1977, demeurant à F-54620 Boismont, Carreau de la Mine.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Renoir, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 août 2013. Relation: LAC/2013/39599. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 4 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126091/118.

(130153194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Felice Investissements Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 142.924.

DISSOLUTION

L'an deux mil treize, le vingt-huit août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Vincent Jean-Paul CORMEAU, directeur de société, né à Verviers (Belgique) le 29 août 1960, demeurant professionnellement au 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg (ci-après nommé «l'associé unique»).

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que la Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée Felice Investissements S.à r.l., avec siège social au 3, Rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.924, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2859 du 28 novembre 2008, dont les statuts n'ont pas encore été modifiés depuis.

- Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, toutes entièrement libérées.

- Que le soussigné est le seul propriétaire de toutes les parts sociales représentant l'intégralité du capital social de Felice Investissements S.à r.l.

- Que l'associé unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- Que l'associé unique, se désigne comme liquidateur de la Société, et dans ce contexte annexe aux présentes son rapport de liquidateur.

- Que l'associé unique est investi de tout l'actif et par rapport au passif actuel ou inconnu à la date de ce jour, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif.

- Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Bertrand MICHAUD, directeur de société, né à Paris (France) le 21 novembre 1961, demeurant professionnellement au 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg, désigné «commissaire à la liquidation».

- Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats.

- Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la société au 3, Rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg.

- Que l'associé unique est autorisée à faire toutes déclarations d'impôts, notification au Registre de Commerce ou tous autres documents nécessaires ou utiles à la clôture de la liquidation.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays au comparant, tous connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. Cormeau et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 août 2013. LAC/2013/39826. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126476/50.

(130153618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Becker & Zaccagnini, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9050 Ettelbruck, 9, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.599.

L'an deux mille treize, le trente août.

Pardevant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société anonyme BEDUZA S.A., ayant son siège social à L-8612 Pratz, 42, rue Principale, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 164.261.

Laquelle comparante est ici représentée par Monsieur Emmanuel KARP, juriste, demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 29 août 2013,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Qu'elle est l'associé unique de la société à responsabilité limitée BECKER & ZACCAGNINI, avec siège social à L-8510 Redange/Attert, 41, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 123.599 (NIN 2006 2456 672), constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en date du 20 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 402 du 19 mars 2007, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire Karine REUTER, alors de résidence à Redange-sur-Attert, en date du 17 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2440 du 6 octobre 2008;

- suivant acte reçu par ledit notaire Karine REUTER en date du 21 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1375 du 5 juillet 2010;

- suivant acte reçu par ledit notaire Karine REUTER en date du 28 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1306 du 16 juin 2011.

Que le capital social de la société s'élève à cinquante mille Euros (€ 50.000.-), représenté par deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25.-) chacune.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société de Redange/Attert à Ettelbruck et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le siège social est établi à Ettelbruck."

Deuxième résolution

L'associée unique décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-9050 Ettelbruck, 9, Grand-Rue.

Troisième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** La société a pour objet la conception, la création, la visualisation et la réalisation de designs dans son acceptation la plus large du terme sous quelques formes que ce soit, et pour qui que ce soit.

Elle pourra avoir recours à des entreprises sous-traitantes pour les travaux qui ne correspondent pas à son objet social, mais qui sont indispensables pour la réalisation globale dont elle dirige les travaux.

Elle pourra réaliser son objet social tant pour elle-même que pour des tiers.

Elle pourra vendre des articles de décoration et des articles d'aménagement.

La société a en outre pour objet les prestations de conseil, d'études et d'expertises liées à son objet social.

Elle a encore pour objet le conseil, l'assistance ainsi que la création de marques déposées ainsi que dans le domaine des brevets européens.

La société a en plus pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, aussi bien pour son propre compte que pour le compte de tiers, comme représentant commissionnaire ou intermédiaire, la prestation de conseils et de services dans les domaines de la communication et du marketing mais également dans l'édition de logiciels informatiques. La société a également pour objet l'accompagnement des entreprises, des administrations publiques et des associations dans leurs projets de communication (campagne publicitaire, site internet ou mobile, hébergement de données, etc.) ou dans leurs besoins marketing (études de marchés, benchmarking, marketing direct, etc).

La société a également pour objet toutes opérations, transactions, prestations de services et autres activités se rapportant directement ou indirectement à la création, conception, production, diffusion, protection et la commercialisation, sous toutes ses formes, de toutes oeuvres photographiques, produites ou acquises par elle, dans les domaines artistiques, publicitaires, éditoriales, culturelles et autres, dans le sens le plus large, ainsi que toutes activités se rapportant directement ou indirectement à la photographie et à l'art ainsi qu'à la formation et l'apprentissage dans ces domaines. Elle pourra faire l'exploitation d'une galerie d'art, d'une salle d'exposition avec commerce d'oeuvres picturales, d'objets d'arts et d'ameublement, la location d'espaces, librairie et édition, organisation de réceptions et toutes activités connexes.

La société a par ailleurs pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

De plus, la société pourra exercer toute autre activité commerciale à condition que celle-ci ne soit pas spécialement réglementée.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus."

Quatrième résolution

L'associée unique décide de nommer Madame Pascale MAGERMANS, gérante de société, née à Verviers (Belgique), le 2 juillet 1969, demeurant à L-8612 Pratz, 42, rue Principale, comme gérante dans la branche marketing pour une durée indéterminée.

Elle décide en outre de nommer Monsieur Mathieu DUBOIS, employé privé, né à Charleroi (Belgique), le 7 avril 1977, demeurant à B-6630 Martelange, 10b, rue de la Tannerie, comme gérant dans la branche photographie pour une durée indéterminée.

Le mandat de Monsieur Jeannot BECKER en tant que gérant dans toutes les autres branches de l'objet social est confirmé.

La société est engagée en toutes circonstances comme suit:

- par la signature individuelle de Monsieur Jeannot BECKER;
- dans les branches marketing et photographie par les signatures conjointes du gérant de la branche avec un autre gérant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. KARP, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 03 septembre 2013. Relation: ECH/2013/1649. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126357/93.

(130154310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Grands Magasins BREDIMUS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 16, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 23.975.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille treize,

le vingt-huit août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Jacques BREDIMUS, commerçant, demeurant à D-54441 Ayl, Bachweg, 15.
- 2.- Madame Huguette SCHARTZ, sans état particulier, épouse de Monsieur Jacques BREDIMUS, demeurant à D-54441 Ayl, Bachweg, 15.

Lesquels comparants ont exposé au notaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:

I.- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée Grands Magasins BREDIMUS S.à r.l., avec siège social à L-6630 Wasserbillig, 16, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 23.975 (NIN 1986 2401 096), constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph GLODEN, alors de résidence à Grevenmacher, en date du 24 février 1986, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 112 du 2 mai 1986 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Joseph GLODEN, en date du 3 août 1998 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 794 du 30 octobre 1998.

Le capital social a été converti en Euros en vertu d'une décision prise par les associés en date du 14 décembre 2001, publiée par extrait au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 526 du 4 avril 2002.

II.- Que la société a un capital social de trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros soixante-neuf Cents (€ 30.986,69.-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sans valeur nominale attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur Jacques BREDIMUS, prénommé, sept cent une parts sociales	701
2.- Madame Huguette SCHARTZ, prénommée, cinq cent quarante-neuf parts sociales	549
Total: mille deux cent cinquante parts sociales	1.250

III.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

IV.- Que les comparants déclarent expressément que la société Grands Magasins BREDIMUS S.à r.l. n'est impliquée dans aucun litige ou procès de quelque nature qu'il soit et que les parts sociales ne sont pas mises en gage ou en nantissement.

V.- Ensuite les comparants en leur qualité de seuls associés et de liquidateurs de la société ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident la dissolution anticipée de la société à partir de ce jour. Ils déclarent que des provisions ont été faites pour couvrir les dettes de la société et les frais de dissolution.

Deuxième résolution

Les associés s'engagent à reprendre personnellement et solidairement l'actif et le passif de la société.

Troisième résolution

Les livres et documents comptables de la société seront conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante: D-54441 Ayl, Bachweg, 15.

Quatrième résolution

Les associés donnent décharge à la gérante de la société pour l'exécution de son mandat.

Constatation

Suite aux résolutions qui précèdent les associés constatent que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et requièrent la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. BREDIMUS, H. SCHARTZ, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 02 septembre 2013. Relation: ECH/2013/1630. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126506/56.

(130153737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Parques Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 179.426.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 26 août 2013 entre Candover 2005 Fund UK No.1 Limited Partnership, Candover 2005 Fund UK No.2 Limited Partnership, Candover 2005 Fund UK No.3 Limited Partnership, Candover 2005 Fund US No.1 Limited Partnership, Candover 2005 Fund US No.2 Limited Partnership, Candover 2005 Fund US No.3 Limited Partnership, Candover 2005 Fund US No.4 Limited Partnership, Candover Investments PLC, Preston Luxembourg 2 S.à r.l., Candover (Trustees) Limited as nominee for Espartaco, L.P., Candover (Trustees) Limited au nom du Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan, Candover (Trustees) Limited au nom du Candover 2005 Fund Co-Investment Scheme et Arle Capital Partners Limited, les 1,250,000 parts sociales de la Société sont désormais détenues comme suit:

- Candover 2005 Fund UK No.1 Limited Partnership, domicilié Trafalgar Court, Les Banques, GY1 3QL St Peter Port, Guernese, et immatriculé sous le numéro LP010583 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 181.554 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Candover 2005 Fund UK No.2 Limited Partnership, domicilié Trafalgar Court, Les Banques, GY1 3QL St Peter Port, Guernese, et immatriculé sous le numéro LP010584 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 195.537 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Candover 2005 Fund UK No.3 Limited Partnership, domicilié Trafalgar Court, Les Banques, GY1 3QL St Peter Port, Guernese, et immatriculé sous le numéro LP010585 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 52.768 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Candover 2005 Fund US No.1 Limited Partnership, domicilié Trafalgar Court, Les Banques, GY1 3QL St Peter Port, Guernese, et immatriculé sous le numéro LP010587 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 166.481 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Candover 2005 Fund US No.2 Limited Partnership, domicilié Trafalgar Court, Les Banques, GY1 3QL St Peter Port, Guernese, et immatriculé sous le numéro LP010588 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 164.557 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Candover 2005 Fund US No.3 Limited Partnership, domicilié Trafalgar Court, Les Banques, GY1 3QL St Peter Port, Guernesey, et immatriculé sous le numéro LP010589 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 149.388 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Candover 2005 Fund US No.4 Limited Partnership, domicilié Trafalgar Court, Les Banques, GY1 3QL St Peter Port, Guernesey, et immatriculé sous le numéro LPO10590 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 148.945 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Candover Investments PLC, domicilié 34 Lime Street, EC3M 7AT Londres, Royaume Uni, et immatriculé sous le numéro 1512178 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 124.133 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Preston Luxembourg 2 S.à r.l., domicilié 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et immatriculé sous le numéro B157152 auprès du R.C.S. Luxembourg, détient 50.860 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01.

- Candover (Trustees) Limited as nominee for Espartaco, L.P., domicilié 12 Charles II Street, 3^{ème} étage, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni, et immatriculé sous le numéro LPO 14006 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 8.928 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

- Candover (Trustees) Limited au nom du Candover 2005 Fund Direct Co-Investment Plan, domicilié 12 Charles II Street, 3^{ème} étage, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni, et immatriculé sous le numéro 01740527 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 3.571 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

- Candover (Trustees) Limited au nom du Candover 2005 Fund Co-Investment Scheme, domicilié 12 Charles II Street, 3^{ème} étage, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni, et immatriculé sous le numéro 01740532 auprès du «Register of Companies in England and Wales», détient 3.278 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune.

- Arle Capital Partners Limited, domicilié 12 Charles II Street, 3^{ème} étage, SW1Y 4QU London, Royaume-Uni, et immatriculé sous le numéro 01517104 auprès du «Register of Companies in England and Wales», ne détient plus de part de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacob Muddle

Gérant A

Référence de publication: 2013126700/56.

(130153649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

PHND S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 139.205.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand thirteen, on the sixth day of August.

Before Maître Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Old Mill Holdings Ltd., an exempted limited liability partnership incorporated under the laws of Cayman Islands, with registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Registrar of Limited Partnerships under number MC-276170,

hereby represented by Mr. Juan Alvarez Hernandez, lawyer, professionally residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 31 July 2013, which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as mentioned above, has requested the undersigned notary to state:

1. That PHND S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 139.205, has been incorporated in the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on the 20th May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1624, of 2 July 2008;

2. That the capital of the Company is fixed at eighty-eight thousand four hundred eighty USD and ninety three cents (USD 88,480.93.) divided into eight million eight hundred and forty eight thousand ninety three (8,848,093) shares with a par value of one USD cent (USD 0.01) each, fully paid up;

3. That the appearing party is the sole shareholder of the Company;

4. That the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect as the business activity of the Company has ceased;

5. That the appearing party, being the sole owner of the shares and in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at the 31st day of July, 2013 declares that:

- that all assets have been realised;
- that, except for the following, all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or reserved;
- that it irrevocably undertakes to assume and pay in the name and on behalf of the Company and other potential liabilities presently unknown to the Company and therefore not paid to date., the balance sheet of the Company as at the 31st day of July, 2013 being only one information for all purposes

6. That, as a result of the above, the liquidation of the Company is to be considered closed;

7. That full discharge is granted to the one class A manager of the Company namely Mr. Cedric Bradfer and to the one class B manager of the Company, namely Mrs Elli Stevens for the exercise of their mandates; and

8. That the books and documents of the Company shall be kept during a period of five years at 6D, route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately (EUR 1,000) thousand euros.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le six août.

Par-devant Maître Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Old Mill Holdings Ltd., une société à responsabilité limitée établie selon les lois de l'État du Îles Cayman, ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman enregistré auprès du Registre de Sociétés de Îles Cayman sous le numéro MC-276170,

dûment représentée par M. Juan Alvarez Hernandez, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 31 juillet 2013, laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, sera annexée au présente acte à des fins d'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

1. La Société PHND S.à r.l., une société à responsabilité limitée existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de commerce et de sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.205, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, en date du 20 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1624 le 2 juillet 2008;

2. Le capital social de la Société a été fixé à quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt USD et quatre-vingt-treize centimes (USD 88.480,93) représentés par huit millions huit cent quarante-huit mille quatre-vingt-treize (8.848.093) parts sociales d'une valeur nominale de un centime d'USD (USD 0,01) chacune, entièrement libérées;

3. Le comparant est l'associé unique de la Société;

4. Le comparant a décidé de dissoudre la Société, avec effet immédiat, étant donné que la Société a cessé toute activité;

5. Le comparant, étant l'unique associé de la Société, agissant comme liquidateur de la Société, et au vu du bilan intérimaire du 31 juillet 2013, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés,
- que, sous réserve de ce qui suit, tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été entièrement réglés ou provisionnés;
- qu'il déclare irrévocablement assumer et payer au nom et pour le compte de la Société tous éventuels autres passifs actuellement inconnus de la Société et dès lors impayés à cette date, le bilan au 31 juillet 2013 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

6. La liquidation de la Société est dès lors à considérer comme clôturée;

7. La décharge pleine et entière est accordée aux un gérant de catégorie A de la Société, respectivement M. Cédric Bradfer ainsi qu'aux un gérant catégorie B de la société, respectivement Mme Elli Stevens pour l'exercice de leurs mandats;

8. Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à mille euros (1.000.- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par ses noms, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. A. HERNANDEZ, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 août 2013. Relation: LAC/2013/37076. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2013.

Référence de publication: 2013126711/101.

(130153517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

OP European Entrepreneurs, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 78.839.

Im Jahre zweitausendunddreizehn, am neunundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtswohnsitz in Luxemburg-Stadt.

Sind die Aktionäre der "OP European Entrepreneurs", eine luxemburgische Société d'investissement à capital variable", mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 4, Rue Jean Monnet, eingetragen im Firmenregister in Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 78.839, gegründet unter dem Namen „OPPENHEIM ACA CONCEPT", gemäß Urkunde aufgenommen durch Maître Alphonse LENTZ, Notar mit damaligem Amtswohnsitz in Remich, am 21. November 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 911 vom 27. Dezember 2000, deren Satzung zum letzten Mal durch eine außerordentliche Generalversammlung vom 27. Mai 2011 abgeändert wurde, gemäß Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1241 vom 9. Juni 2011, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengekommen.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Frau Danielle RHEINDT, Angestellte, mit beruflicher Anschrift in 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, eröffnet.

Die Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Rainer KRENZ, Angestellter, mit selber beruflicher Anschrift.

Die Versammlung wählt zur Stimmzählerin Frau Sabine EBERT, Angestellte, mit selber beruflicher Anschrift.

Die Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Die Aktionäre wurden durch Veröffentlichungen im Amtsblatt Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations und im Luxemburger Tageblatt jeweils am 13. und 21. August 2013 zur heutigen Generalversammlung eingeladen.

II. Die Agenda der Versammlung lautet wie folgt:

1. Beschlussfassung über die Auflösung der Gesellschaft
2. Festsetzung des Abwicklungsmodus.
3. Bestellung eines oder mehrerer Liquidatoren.
4. Sonstiges.

III. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

IV. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass von dreitausenddreihundertachtundvierzig (3.348) in Umlauf befindlichen Aktien, zweitausendsechshundertvierundneunzig (2.694) Aktien und somit 80,466% der in Umlauf befindlichen Aktien auf der Versammlung vertreten sind, welche Versammlung somit rechtsgültig über die Tagesordnung verhandeln kann und beschlussfähig ist.

Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre bestätigen, dass Sie über die außerordentliche Versammlung und über die Agenda der Versammlung informiert wurden.

Der Ausschuss hat die vorliegenden Hinterlegungszertifikate und die Vollmachten der anwesenden Aktionäre beziehungsweise deren bevollmächtigter Vertreter überprüft und als in Ordnung befunden.

Die Anwesenheitsliste wird durch die Vorsitzende abgeschlossen und durch den Vorstand gezeichnet.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen und in Liquidation zu setzen.

Zweiter Beschluss

Die Auflösung und Liquidation der Gesellschaft wird nach den §§141ff. des luxemburgischen Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 in Verbindung mit Artikel 33 und 34 der Satzung der Gesellschaft vollzogen werden.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, dass „Oppenheim Asset Management Services S. á r.l.“, mit Sitz in 4, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg und eingetragen im Firmenregister in Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 28.878, zum Liquidator der Gesellschaft ernannt wird.

Die Generalversammlung legt wie folgt die Befugnisse des Liquidators fest:

Dem Liquidator sind sämtliche Handlungs-, Verwaltungs- und Verfügungsbefugnisse jeder Art und im weitesten Umfang in Namen der Gesellschaft übertragen, gemäß Artikel 144 und folgende des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften.

Der Liquidator wird die Gesellschaft durch alleinige Unterschrift binden und ist befugt die Gesellschaft gegenüber Dritten, inklusive vor Gericht als Kläger oder Verteidiger zu vertreten. Die Gesellschaft wird rechtsgültig gegenüber Dritten und ohne Begrenzung durch die alleinige Unterschrift des Liquidators in sämtlichen Rechtsgeschäften und Verträgen vertreten, einschließlich öffentlicher und notarieller Urkunden.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, dass die mit der Auflösung verbundenen Kosten, von der Gesellschaft zu tragen sind.

Abschätzung der Kosten

Der Betrag der Kosten für die die Gesellschaft aufgrund dieser Urkunde aufzukommen hat, beläuft sich auf ungefähr eintausendzweihundert Euro (1.200.- EUR).

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist und niemand mehr das Wort ergreift, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für beendet.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: D. Rheindt, R. Krenz, S. Ebert et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 août 2013. Relation: LAC/2013/39969. Reçu douze euros Eur 12.-

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126694/77.

(130154136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

PharmaTechnik Unternehmensberatung, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.286.

—
Extrait de L'A.G. ordinaire du 30 mai 2013

L'Assemblée approuve le renouvellement du Conseil d'Administration pour une période de 6 ans. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- La société anonyme international Business Services & Partners S.A. ayant son siège social au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, (RCS Luxembourg N° B 35.973) représentée par Madame Yamina BENALLAL, née le 03/02/1971 à Thionville (France), demeurant professionnellement 25A Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

- Monsieur Bernard ZIMMER, né le 25/10/1952 demeurant professionnellement 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- La société Goudsmit & Tang Management Company Sàrl, ayant son siège social au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, (RCS Luxembourg N° B 41.819) représentée par Monsieur Jean-Jacques AXELROUD, né le 21 octobre 1944 à NANCY (France), demeurant 89 avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg.

L'Assemblée approuve le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes, la Fiduciaire BEFAC Expertises Comptables et Fiscales sàrl, ayant son siège social au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, (RCS Luxembourg N° B 45.066), pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013127276/22.

(130154707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Robert Mikaeloff Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 12, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 15.265.

Rectification de l'adresse de Monsieur Robert MIKAELOFF, Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué:

12, rue Beaumont

L-1219 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SGG S.A.

Référence de publication: 2013128496/14.

(130156358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2013.

SRX LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.194.

DISSOLUTION

L'an deux mille treize,

le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- Madame Laure VUYGE, gérante de sociétés, demeurant à B-1082 Berchem-Sainte-Agathe, 22, avenue Gisseleire Versé.

2.- Monsieur Xavier VUYGE, gérant de sociétés, demeurant à B-1090 Jette, 232/C, Avenue de Jette.

3.- Monsieur Damien BRUYÈRE, gérant de sociétés, demeurant à B-1082 Berchem-Sainte-Agathe, 22, avenue Gisseleire Versé.

Lesquels comparants sont ici représentés par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant professionnellement à Echternach, 9, Rabatt, en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées en date du 28 août 2013,

lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

I.- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée SRX LUX S.à r.l., avec siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 148.194 (NIN 2009 2424 503).

II.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 septembre 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1958 du 7 octobre 2009, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 juin 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1849 du 31 juillet 2013.

III.- Que le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125.-) chacune, attribuées aux associés comme suit:

1.- Madame Laure VUYGE, prénommée, trente-quatre parts sociales	34
2.- Monsieur Xavier VUYGE, prénommé, trente-trois parts sociales	33
4.- Monsieur Damien BRUYÈRE, prénommé, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

V.- Que les comparants, représentés comme dit ci-avant, déclarent expressément que la société SRX LUX S.à r.l. n'est impliquée dans aucun litige ou procès de quelque nature qu'il soit et que les parts sociales ne sont pas mises en gage ou en nantissement.

VI.- Ensuite les comparants, représentés comme dit ci-avant, en leur qualité de seuls associés de la société ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident la dissolution anticipée de la société à partir de ce jour. Ils déclarent que des provisions ont été faites pour couvrir les dettes de la société et les frais de dissolution.

Deuxième résolution

Les associés s'engagent à reprendre personnellement et solidairement l'actif et le passif de la société.

Troisième résolution

Les livres et documents comptables de la société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social.

Quatrième résolution

Les associés donnent décharge aux gérants de la société pour l'exécution de leur mandat.

Constatation

Suite aux résolutions qui précèdent les associés constatent que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et requièrent la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connue du notaire par nom, prénoms, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 02 septembre 2013. Relation: ECH/2013/1635. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126789/61.

(130153735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Umeco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 149.758.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-ninth of August.

Before us, Maître BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Has appeared:

Umeco Overseas Holdings Limited, a private limited company duly formed and validly existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Composites House, Sinclair Close, Heanor Gate Industrial Estate, Heanor, Derbyshire, DE75 7SP, the United Kingdom, and registered with the Companies House under number 07092546,

here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on August 27, 2013.

Said proxy signed ne varietur by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing company, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

- "Umeco Luxembourg S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under n° 149.758, (hereinafter referred to as the "Company") has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 1st, 2009, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 2559, dated December 31st, 2009.

- The articles of the Company have last been amended by a deed of the undersigned notary of March 26th, 2013, published in the Mémorial C n° 1314 of June 4th, 2013.

- The share capital of the Company presently amounts to twelve thousand British Pounds (GBP 12,000.-) consisting of twelve thousand (12,000) shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each.

- The appearing company is the sole owner of all the shares of the Company.

- The appearing company, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company.

- The appearing company, as the liquidator of the Company, declares that all major liabilities of the Company have been settled.

- The activity of the Company has ceased; all assets of the Company are transferred to the sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and commitments of the Company, even those actually unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

- The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company for the exercise of their mandate as of today.

- The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the following address: "Umeco Overseas Holdings Limited", Composites House, Sinclair Close, Heanor Gate Industrial Estate, Heanor, Derbyshire, DE75 7SP, the United Kingdom.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Umeco Overseas Holdings Limited, une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Composites House, Sinclair Close, Heanor Gate Industrial Estate, Heanor, Derbyshire, DE75, Royaume-Uni, enregistrée auprès du «Companies House» sous le numéro 07092546,

ici représentée par Mme Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 août 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- «Umeco Luxembourg S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le n° 149.758 (ci-après la «Société»), a été constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire le 1^{er} décembre 2009, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations n° 2559 du 31 décembre 2009.

- Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 26 mars 2013, publié au Mémorial C n° 1314 du 4 juin 2013.

- La Société a actuellement un capital social de douze mille Livres Sterling (12.000,- GBP) représenté par douze mille (12.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1,- GBP) chacune.

- La comparante est propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que les principales dettes de la Société ont été réglées.

- L'activité de la Société a cessé; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'associé unique donne pleine et entière décharge aux gérants de la Société dissoute pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les livres comptables et les documents relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à l'adresse suivante: «Umeco Overseas Holdings Limited», Composites House, Sinclair Close, Heanor Gate Industrial Estate, Heanor, Derbyshire, DE75, Royaume-Uni.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 02 septembre 2013. Relation: ECH/2013/1640. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 05 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126825/97.

(130154080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Trafigura Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 39, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 159.166.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-ninth day of the month of August.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Trafigura Investments S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, incorporated by deed enacted on February 16, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1070 dated May 20, 2011, page 51321, and registered with the Luxembourg Trade Register under section B 159166. The Articles have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, on July 4, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2039 of August 17, 2012.

The meeting is chaired by Mr. Régis Galiotto, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

The chairman appoints as secretary Lucie Ribeiro, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, and the meeting elects as scrutineer, Annick Braquet, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. It appears from the attendance list attached that the sole shareholder owing 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares representing the entire capital of the Company is present or represented at the meeting.

III. The sole shareholder has been duly convened to the meeting.

IV. The meeting can therefore consider and vote on the items concerned on the agenda of the meeting, which is as follows:

Agenda

1) Transfer of the registered office of the Company from 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg to 39, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange with effect as from 1st September 2013;

2) Amendment of the article 5 of the Articles of Association of the Company.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders decide what follows:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the company from 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) to 39, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange (Grand-Duchy of Luxembourg) with effect as from 1st September 2013.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the article 5 of the Articles of Association and to give it the following wording:

" **Art. 5.** The registered office of the Company is established in the City of Bertrange.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille treize, le vingt-neuvième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée "Trafigura Investments S.à r.l.", ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159166, constituée suivant acte reçu le 16 février 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1070 du 20 mai 2011, page 51321. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 juillet 2012, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2039 du 17 août 2012.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président désigne comme secrétaire Lucie Ribeiro, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents et l'assemblée choisit comme scrutateur Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, l'associé unique détenant 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital souscrit, est présent ou représenté à la présente assemblée générale extraordinaire.

III.- L'associé unique a été dûment convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV.- L'assemblée peut donc délibérer et voter sur les points suivants de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la Société de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg à 39, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange avec effet au 1^{er} septembre 2013;

2) Modification de l'article 5 des statuts de la Société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) à 39, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange (Grand-Duché de Luxembourg) avec effet au 1^{er} septembre 2013.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner suivante:

« **Art. 5.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Bertrange.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaires des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 1.500.-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, L. RIBEIRO, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 septembre 2013. Relation: LAC/2013/40265. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126181/111.

(130153473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CCP Acquisition I - End S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 131.777,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 136.795.

In the year two thousand and thirteen, on fourth day of September.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

CCP Holdings I-END S.à r.l., a Société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, registered with the Luxembourg Commerce and Companies Register under the number B136772 (the Sole Shareholder),

here represented hereby Mrs. Michele Sensi-Bergami, private employee, professionally residing at 32A, rue Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette, (the proxyholder) by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 30th August 2013.

This power of attorney, has been signed «ne varietur» by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present act with which it will be registered.

The appearing party is the Sole Shareholder of CCP Acquisition I-END S.à r.l. (the Company), a Société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, registered with the Luxembourg Commerce and Companies Register under the number B136795, incorporated by deed executed before the notary Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, on 27 February 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 809, page 38808, of 3 April 2008, amended by deed enacted by Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, on 2 October 2008, published in the Luxembourg Mémorial C of 6 November 2008, n° 2708, page 129971.

The appearing party representing the entire share capital of the Company takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings of the Company (liquidation volontaire).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Codelux S.A., a Société Anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Commerce and Companies Register under the number B 74166 as liquidator of the Company (the Liquidator).

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to grant the Liquidator the broadest powers foreseen to articles 144 and following ones of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the Law of 1915).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law of 1915, without the prior authorization of the general meeting of shareholders. The Liquidator is exempted from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company. The Liquidator may, under its sole responsibility and under the individual signature of its representative, delegate its powers for specific operations or tasks to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorized to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law of 1915.

Fourth resolution

The Sole Shareholder decides to instruct the Liquidator to realize at the best of its liabilities and with regards the circumstances all the assets of the Company and to pay any debt of the Company.

Fifth resolution

The Sole Shareholder decides to grant full discharge to the members of the board of managers for the exercise of their mandates up to the present day.

Whereof, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary this original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille treize, le quatre septembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signée.

A comparu:

CCP Holdings I-END S.à r.l. (la Société), ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B136772 (l'Associé Unique),

ici représentée aux fins des présentes par Madame Michèle Sensi-Bergami, employée privée, demeurant professionnellement à 32A, rue Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette, (le mandataire) en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 30 août 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée CCP Acquisition I-END S.à r.l. (la Société), ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136795, constituée le 27 février 2008 suivant acte de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 809 du 3 avril 2008, page 38808, modifiée suivant acte du notaire Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, le 2 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C du 6 novembre 2008, n°2708, page 129971.

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social de la Société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de dissoudre la Société et de lancer la procédure de liquidation de la Société (liquidation volontaire).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de nommer comme liquidateur, Codelux S.A., une Société Anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74166 (le Liquidateur).

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'attribuer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi de 1915, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires. Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société. Le Liquidateur pourra déléguer, chacun individuellement et sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux Associés conformément à l'article 148 de la Loi de 1915.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de charger le Liquidateur de réaliser, au mieux et eu égard aux circonstances, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'accorder décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats à compter de la date du présent acte.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses noms, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: SENSI-BERGAMI, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05/09/2013. Relation: EAC/2013/11468. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 06 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126413/110.

(130153931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Ecolab Lux & Co Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 171.268.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of August.

Before Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Ecolab Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 166024;

Ecolab Lux Partner LLC, a limited liability company incorporated and validly existing under the laws of the State of Delaware, United-States of America, with registered office at 370, Wabasha Street North, Saint Paul, Minnesota 55102, United-States of America, registered with the Delaware Secretary of State under number 5194015;

Ecolab Lux 7 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 171512;

Ecolab U.S. 2 Inc., a company formed and existing under the laws of the State of Delaware, United-States of America, having its principal business place at 370, Wabasha Street North, Saint Paul, Minnesota 55102, United-States of America, registered with the Delaware Secretary of State under number 5230248;

Ecolab Lux 9 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 171985;

hereby represented by Mr. Raymond THILL, having his professional address at 74 Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of five (5) powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") holding all the issued shares representing the entire share capital of Ecolab Lux & Co Holdings S.C.A., a partnership limited by shares (*société en commandite par actions*) established and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 171268, incorporated by a deed of the undersigned notary dated 14 August 2012, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* Number 2454 of 3 October 2012, and whose articles of association have been amended by a deed of the undersigned notary dated 2 November 2012, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* Number 2962 of 6 December 2012. (the "Partnership").

II. The Partnership's share capital is set at sixty-one million five hundred fifty-two thousand seven hundred and seventy-eight euro (EUR 61,552,778.-), represented by thirty thousand nine hundred and ninety-eight (30,998) Ordinary Shares, eighteen million four hundred sixty-two thousand and forty-four (18,462,044) Class 1 Preferred Shares, six million five hundred sixty-three thousand six hundred and sixteen (6,563,616) Class 2 Preferred Shares, seven million three hundred ninety thousand three hundred and thirty-two (7,390,332) Class 3 Preferred Shares, twenty-nine million one hundred five thousand seven hundred and eighty-six (29,105,786) Class 4 Preferred Shares and two (2) Class 5 Preferred Shares, all having a nominal value of one euro (EUR 1,00) each.

III. The appearing parties, holding an extraordinary general meeting of Shareholders of the Partnership, then adopted the following resolutions:

First resolution

The Shareholders noted the resignation of PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, having its registered office at 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, registered in the Luxembourg Trade and Companies Register under number 65.477, in its capacity as statutory auditor of the Partnership.

The Shareholders resolved to accept this resignation.

Second resolution

In replacement of the statutory auditor, the Shareholders appoint a supervisory board ("*conseil de surveillance*") in accordance with the provisions of Article 109 of the Act of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time.

The Shareholders therefore resolved to amend the articles of association of the Partnership to permit the nomination of a supervisory board. Consequently:

Article 15, third paragraph of the Partnership's articles of association is amended to read as follows:

"General meetings of shareholders shall be convened by the Manager, by the supervisory board or by the statutory auditor(s) referred to in Article 16 hereunder, as applicable. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager, by the supervisory board or by the statutory auditor(s) referred to in Article 16 hereunder, as applicable, setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares. However, each shareholder may waive the convening formalities and shall in any case be deemed to have been regularly called if he is present or represented at the meeting."

Article 16 of the Partnership's articles of association is amended to read as follows:

" **Art. 16.** The Partnership is supervised by a supervisory board ("*conseil de surveillance*") composed of at least three supervisory auditors ("*commissaires*"), appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number, their remuneration and their term of office, which shall not exceed six (6) years.

The supervisory auditors need not be shareholders of the Partnership. The general meeting of shareholders may, at any time and ad nutum, remove and replace any supervisory auditor.

In case the Partnership meets, on a yearly basis, at least two of the following three criteria: (i) a balance sheet total of at least EUR 4,400,000, (ii) a net turnover of at least EUR 8,800,000 and (iii) an average number of full-time employees of at least 50, the Partnership shall be supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders among the members of the Institut des Réviseurs d'Entreprises."

Third resolution

The Shareholders then resolved to appoint the following persons as supervisory auditors ("*commissaires*"), members of the supervisory board ("*conseil de surveillance*"):

- Revex S.à r.l., Experts-Comptables, a private limited-liability company established and existing under Luxembourg laws, with registered office at 1, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148865;

- Mr. Jean Vaesken, born on 28 February 1960 in Lille, France, professionally residing at 71, Viale del 'esperanto, 00144 Roma, Italy; and

- Mr. Steve Modjeski, born on 25 March 1966 in Minnesota, United-States of America, professionally residing at 370, Wabasha Street North, Saint Paul, Minnesota 55102, United-States of America.

The supervisory auditors ("commissaires") shall audit the financial statements of the Partnership for the financial year ended on 30 November 2012. Their appointment shall terminate immediately after the ordinary general meeting of Shareholders to be held in 2013.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Partnership as a result of this general meeting are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons, it is stated that in case of discrepancy between the English and the French versions, the English version shall prevail.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxy-holder of the appearing persons, the proxy-holder signed the deed together with the notary.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-huit août.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

Ecolab Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166024;

Ecolab Lux Partner LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 370, Wabasha Street North, Saint Paul, Minnesota 55102, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès de Secrétaire d'Etat de Delaware sous le numéro 5194015;

Ecolab Lux 7 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171512;

Ecolab U.S. 2 Inc., une société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée et valablement existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 370, Wabasha Street North, Saint Paul, Minnesota 55102, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès de Secrétaire d'Etat de Delaware sous le numéro 5230248; et

Ecolab Lux 9 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171985,

ici représentées par Monsieur Raymond THILL, résidant professionnellement au 74 Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de cinq (5) procurations, données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire de constater ce qui suit:

I. Les parties comparantes sont tous les actionnaires (les "Actionnaires") détenant toutes les actions représentant la totalité du capital social d'Ecolab Lux & Co Holdings S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social est établi au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171268, constituée par un acte du notaire instrumentant du 14 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association du 3 octobre 2012, numéro 2454, et dont les statuts ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire du 2 novembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association du 6 décembre 2012, numéro 2962.

II. Le capital de la Société s'élève à soixante et un millions cinq cent cinquante-deux mille sept cent septante-huit euros (61.552.778,- EUR), représenté par trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) Actions Ordinaires, dix-huit millions quatre cent soixante-deux mille quarante-quatre (18.462.044) Actions Préférentielles de Catégorie 1, six millions cinq cent soixante-trois mille six cent seize (6.563.616) Actions Préférentielles de Catégorie 2, sept millions trois cent quatre-vingt-dix mille trois cent trente-deux (7.390.332) Actions Préférentielles de Catégorie 3, vingt-neuf millions cent cinq mille sept cent quatre-vingt-six (29.105.786) Actions Préférentielles de Catégorie 4 et deux (2) Actions Préférentielles de Catégorie 5, ayant toutes une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00) chacune.

III. Les parties comparantes, réunies en assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Société, adoptent, ensuite, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Actionnaires prennent connaissance de la démission de PricewaterhouseCoopers, une société coopérative de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 65.477, en sa qualité de réviseur d'entreprises de la Société.

Les Actionnaires acceptent cette démission.

Deuxième résolution

En remplacement du réviseur d'entreprises, les Actionnaires souhaitent nommer un conseil de surveillance, conformément aux dispositions de l'article 109 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Les Actionnaires décident donc de modifier les statuts de la Société afin de permettre la nomination d'un conseil de surveillance. Par conséquent:

L'article 15, troisième paragraphe des statuts de la Société est modifié pour se lire comme suit:

"L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant, par le conseil de surveillance ou par le ou les réviseurs d'entreprises dont question à l'article 16 ci-dessous, s'il y en a. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par une convocation établie par le Gérant, par le conseil de surveillance ou par le ou les réviseurs d'entreprises dont question à l'article 16 ci-dessous, s'il y en a, indiquant l'ordre du jour et envoyée par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion, à chaque actionnaire à l'adresse mentionnée dans le registre des actions nominatives. Toutefois, chaque actionnaire peut renoncer aux formalités de convocation et sera en tout cas considéré comme ayant été valablement convoqué s'il est présent ou représenté à l'assemblée."

L'article 16 des statuts de la Société est modifié pour se lire comme suit:

" **Art. 16.** La Société est surveillée par un conseil de surveillance composé de trois commissaires au moins, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut excéder six (6) ans.

Les commissaires ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires peut, à tout moment et ad nutum, révoquer chaque commissaire.

Si la Société réunit, sur une base annuelle, au moins deux des trois critères suivants: (i) un bilan total d'un montant minimum de 4.400.000 EUR, (ii) un chiffre d'affaires net d'un montant minimum de 8.800.000 EUR et (iii) un nombre moyen d'employés à plein temps de minimum 50, la Société sera surveillée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises nommés par l'assemblée générale des actionnaires parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises."

Troisième résolution

Les Actionnaires décident ensuite de nommer les personnes suivantes en qualité de commissaires, membres du conseil de surveillance:

- Revex S.à r.l., Experts-Comptables, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi 1, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148865;

- Monsieur Jean Vaesken, né le 28 février 1960 à Lille, France, résidant professionnellement 71, Viale del 'esperanto, 00144 Rome, Italie; et

- Monsieur Steve Modjeski, né le 25 mars 1966 au Minnesota, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 370, Wabasha Street North, Saint Paul, Minnesota 55102, Etats-Unis d'Amérique.

Les commissaires procéderont à l'examen des comptes annuels de la Société pour l'exercice social clôturé le 30 novembre 2012. Leur mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2013.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente assemblée générale s'élève à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis d'établir le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et l'ont requis d'acter qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 août 2013. Relation: LAC/2013/39966. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126457/199.

(130154193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Halian, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 101.520.

In the year two thousand and thirteen, on the eighth day of August.

Before Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared

HALIAN LIMITED, a private limited company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 1st floor Tangent House, 16 Forbury Road Reading Berkshire, RG1 1SB, United Kingdom, and being registered with the Company Register in England and Wales under the registration number 3207072

represented by Mrs Cathele Pichon, employee, residing professionally in Howald,

by virtue of a proxy given under private seal on the 10th day of April, 2013.

Said proxy shall be signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following:

I) The prenamed entity is the sole shareholder representing the entire share capital of HALIAN, S.à r.l., (the "Company"), a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") having its registered office at L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 101520, incorporated by a notarial deed dated June 22, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 878 of August 30, 2004; the articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated August 23rd, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2466 of October 4th, 2012.

II) The capital of the Company is set at three hundred and seventy thousand euro (EUR 370,000.-), represented by two thousand nine hundred sixty (2,960) shares with a par value of one hundred and twenty-five euros (EUR 125.-) each.

III) After this had been set forth, the above-named shareholder of the Company, representing the entire capital of the Company, requests the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder of the Company resolves to change the corporate object of the company.

Second resolution

The sole shareholder subsequently resolves to amend the Article 2 of the articles of incorporation which will henceforth read as follows:

" **Art. 2.** The object of the Company is the commercialisation, distribution, buying and selling of any computer programs and accessories as well as the provision of services as a secondary IT systems and communication networks operator of the financial sector, for credit institutions, other professionals of the financial sector (PSF), undertakings for collective investment (OPC) or pension funds organized under Luxembourg or foreign law, in the framework of article 29-4 of the law of April 5, 1993 on the financial sector, as amended.

The Company may acquire, exploit and sell all know-how trademarks and licenses.

The Company may take participations in whatever form in other companies which have an identical or similar object to its own. In general, it may carry out any financial, commercial and industrial operation directly connected with its object."

Expenses

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by surname, given name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Follows the french version

L'an deux mille treize, le huit août.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu

HALIAN LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 1^{er} étage, Tangent House, 16 Forbury Road Reading Berkshire, RG1 1SB, Royaume Uni, et immatriculée auprès du Company Register in England and Wales sous le numéro 3207072

représentée par Madame Cathèle Pichon, employée privée, demeurant professionnellement à Howald, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé en date du 10 avril 2013.

Laquelle procuration signée 'ne varietur' par le mandataire et le notaire soussigné restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. L'entité précitée est l'unique associé représentant l'intégralité du capital social de HALIAN, S.à r.l. («la Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101520, constituée suivant acte notarié reçu en date du 22 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 878 du 30 août 2004; les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 23 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2466 du 4 octobre 2012.

II. Le capital social de la Société est fixé à trois cent soixante-dix mille euros (370.000,- EUR), représenté par deux mille neuf cent soixante (2.960) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

III. Ceci ayant été exposé, l'associé prénommé de la Société, représentant l'intégralité du capital social, requiert le notaire instrumentant d'acter les décisions suivantes:

Première résolution

L'associé unique de la Société décide de modifier l'objet social de la société.

Deuxième résolution

L'associé unique de la Société décide par conséquent de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la commercialisation, la distribution, l'achat et la vente de tous programmes informatiques et accessoires ainsi que la prestation de tous services en tant qu'opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication auprès du secteur financier à des institutions de crédit ou autres professionnels du secteur financier (PSF), organismes de placement collectif (OPC) ou à des fonds de pensions de droit luxembourgeois ou droit étranger, dans le cadre de l'article 29-4 de la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée.

La société peut acquérir, exploiter et vendre des marques brevetées, en savoir-faire et licences.

La société peut prendre des participations sous quelle forme que ce soit dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou similaire.

D'une façon générale, elle peut effectuer toute opération financière, commerciale ou industrielle directement liée à son objet.»

Frais

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande du comparant, le présent document a été établi en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande du comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: C. PICHON, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 août 2013. Relation: LAC/2013/37685. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126534/105.

(130154181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

European Real Estate Debt II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.965.

In the year two thousand and thirteen, on the second day of September.

Before the undersigned, Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

European Real Estate Debt Fund II L.P., with registered office at 94, Solaris Avenue, Camana Bay, PO Box 1348, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands, represented by its general partner European Real Estate Debt Fund II (GP) Limited, with registered office at 94, Solaris Avenue, Camana Bay, PO Box 1348, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands,

here represented by Mr Jean-Paul Schmit, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 August 2013.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "European Real Estate Debt II S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the notary Francis Kessler, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, dated 10 September 2012, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 171.965 and whose articles of association (the "Articles") have been published on 8 November 2012 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2724 page 130716 (the "Company").

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of one British Pound (GBP 1.-), so as to bring it from its current amount of thirteen thousand eighty British Pound (GBP 13,080.-) to the amount of thirteen thousand eighty-one British Pound (GBP 13,081.-) by creating and issuing one (1) new ordinary share with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) (the "New Share"), having the same rights, terms and conditions as the existing shares.

The New Share is subscribed and fully paid up by European Real Estate Debt Fund II L.P., prenamed, by a contribution in cash including a payment of a share premium in an amount of three hundred fifty-seven thousand four hundred and ninety-nine British Pound (GBP 357,499.-).

Proof that the total amount of three hundred fifty-seven thousand and five hundred British Pound (GBP 357,500.-), in respect of this cash contribution is at the disposal of the Company has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges receipt of the proof of payment.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the sole shareholder decides to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above decision, which shall henceforth read as follows:

" 5. Share Capital.

5.1 The corporate capital is fixed at thirteen thousand eighty-one British Pound (GBP 13,081.-) represented by thirteen thousand eighty-one (13,081) shares having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each (hereafter referred to as the "Shares "). The holder(s) of the Shares is/are referred to as the "Shareholder" or together as the "Shareholders".

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated to seventeen hundred euros (EUR 1,700.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le deuxième jour du mois de septembre.

Par-devant la soussignée, Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU

European Real Estate Debt Fund II L.P., dont le siège social est établi à 94, Solaris Avenue, Camana Bay, PO Box 1348, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands, représentée par son associé commandité European Real Estate Debt Fund II (GP) Limited, dont le siège social est établi à 94, Solaris Avenue, Camana Bay, PO Box 1348, Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands,

ici représentée par M. Jean-Paul Schmit, salarié, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée le 12 août 2013.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "European Real Estate Debt II S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée en vertu d'un acte reçu devant le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 10 septembre 2012, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.965 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés le 8 novembre 2012 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2724, page 130716 (la "Société").

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prises conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant d'une Livre Sterling (GBP 1,-), afin de le porter de son montant actuel de treize mille quatre-vingt Livres Sterling (GBP 13.080,-) à treize mille quatre-vingt-un Livres Sterling (GBP 13.081,-), par la création et l'émission d'une nouvelle part sociale (la "Nouvelle Part Sociale"), ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-), ayant les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts, pour un montant total de trois cent cinquante-sept mille cinq cent Livres Sterling (GBP 357.500,-).

La Nouvelle Part Sociale est souscrite et entièrement libérée par European Real Estate Debt Fund II L.P., prénommée, par voie d'apport en numéraire incluant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de trois cent cinquante-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Livre Sterling (GBP 357.499,-).

Le montant total de trois cent cinquante-sept mille cinq cents Livres Sterling (GBP 357,500.-) a été mis à la disposition de la société, la preuve ayant été fournie au notaire soussignée qui le reconnaît expressément.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter la résolution précédente, qui se lira désormais comme suit:

" 5. Capital Social.

5.1. Le capital social souscrit est fixé à treize mille quatre-vingt-un Livres Sterling (GBP 13.081,-) représenté par treize mille quatre-vingt-une parts sociales (les "Parts Sociales"), ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1,-) chacune. Le(s) détenteur(s) de Parts Sociales est/sont défini(s) ci-après par l'"Associé" ou collectivement les "Associés".

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille sept cents euro (EUR 1.700,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, la date indiquée en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français et qu'à la requête de la partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Schmit, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 septembre 2013. Relation: LAC/2013/40289.

Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Carole Frising

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127057/110.

(130155142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Radial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 16.654.

La soussignée AUDITEX Sàrl, 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, RCS Luxembourg B 91.559, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société RADIAL S.A., 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, RCS Luxembourg B 16.654.

Luxembourg, le 09 septembre 2013.

AUDITEX SARL

Laurent JACQUEMART

Gérant

Référence de publication: 2013127953/14.

(130155320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 septembre 2013.

Fondation Docteur Elvire Engel, Fondation.

Siège social: L-8444 Steinfort, 1, rue de Randlingen.

R.C.S. Luxembourg G 15.

Bilan au 31 décembre 2012
exprimé en EUR

	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF		
Actif circulant		
Autres créances		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1.791,67	-
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1.476.551,55	1.169.974,45
	<u>1.478.343,22</u>	<u>1.169.974,45</u>
Total Actif	1.478.343,22	1.169.974,45
PASSIF		
Capitaux propres		
Apports des Fondateurs	100.000,00	100.000,00
Excédents reportés	1.069.974,45	1.093.719,41
Excédent de l'exercice	307.218,77	-23.744,96
	<u>1.477.193,22</u>	<u>1.169.974,45</u>
Dettes non subordonnées		
Dettes sur achats et sur prestations de services		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1.150,00	-
	<u>1.150,00</u>	<u>-</u>
Total Passif	1.478.343,22	1.169.974,45

*Compte de profits et Pertes pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
exprimé en EUR*

	du 01.01.2012 au 31.12.2012	du 01.01.2011 au 31.12.2011
CHARGES		
Actions de soutiens financiers	288.510,85	204.438,00
Autres charges externes	7.936,68	1.880,20
Excédent de l'exercice	<u>307.218,77</u>	<u>-</u>
Total Charges	603.666,30	206.318,20
PRODUITS		
Dons reçus	161.457,00	149.889,84
Subvention gouvernementale	424.023,08	-
Autres intérêts et produits assimilés	17.610,22	20.561,53
Autres revenus	576,00	12.121,87
Excédent de l'exercice	<u>-</u>	<u>23.744,96</u>
Total Produits	603.666,30	206.318,20

Les notes annexées font partie intégrante des états financiers.

*Proposition de budget pour l'année 2013
(Exprimé en EURO)*

DEPENSES	2013	RECETTES	2013
Actions de soutiens financiers	335.000,00	Dons	135.000,00
Autres charges externes	10.000,00	Legs et donations	0,00
Intérêts et charges assimilées	1.000,00	Subvention gouvernementale	200.000,00
		Autres intérêts et produits assimilées	<u>11.000,00</u>
	<u>346.000,00</u>		<u>346.000,00</u>

Référence de publication: 2013127092/53.

(130154741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Parmenion Investment Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 161.152.

L'an deux mille treize, le douze juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ("Assemblée") de la société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg "Parmenion Investment Soparfi S.A.", établie et ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 161152, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1844 du 11 août 2011,

et dont les statuts n'ont plus été modifiés depuis lors.

L'Assemblée est présidée par Madame Alexia UHL, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

La Présidente désigne Madame Monique GOERES, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, comme secrétaire.

L'Assemblée choisit Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, comme scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trois cent soixante-neuf mille euros (369.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à quatre cent mille euros (400.000,- EUR), par la création et l'émission de trente-six mille neuf cents (36.900) actions nouvelles avec une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, bénéficiant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;

2. Acceptation de la souscription de:

- vingt mille (20.000) actions nouvelles par Monsieur Pierre BRUYANT;
- seize mille neuf cents (16.900) actions nouvelles par Monsieur Jean-Philippe CERUTTI;

3. Libération intégrale des actions nouvelles moyennant apport en numéraire;

4. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 (5) des statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-avant;

5 Modification du registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises et de veiller à toutes les formalités qui s'y rapportent; et

6. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent soixante-neuf mille euros (369.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à quatre cent mille euros (400.000,- EUR), par la création et l'émission de trente-six mille neuf cents (36.900) actions nouvelles avec une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, bénéficiant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la renonciation à leur droit de souscription préférentiel par les actionnaires actuels.

Souscription et Libération

L'Assemblée reconnaît, qu'avec l'agrément de tous les actionnaires, les trente-six mille neuf cents (36.900) nouvelles actions ont été souscrites par:

- Monsieur Pierre BRUYANT, dirigeant de société, demeurant à L-1227 Luxembourg, 1, rue Belle-Vue, à concurrence de vingt mille (20.000) actions, et

- Monsieur Jean-Philippe CERUTTI, cadre dirigeant de société commerciale, demeurant à F-12220 Divonne Les Bains (France), 170, avenue des Thermes (France), à concurrence de seize mille neuf cents (16.900) actions, et

et libérées intégralement par les souscripteurs prédits moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de trois cent soixante-neuf mille euros (369.000,-EUR) est à partir de ce jour à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter lesdites souscriptions et lesdites libérations et d'attribuer les trente-six mille neuf cents (36.900) actions à chacun des souscripteurs comme mentionné ci-dessus.

Quatrième résolution

Afin de refléter ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts et de lui donner la teneur suivante:

"" **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à QUATRE CENT MILLE EUROS (400.000,- EUR), représenté par QUARANTE MILLE (40.000) actions d'une valeur nominale de DIX EUROS (10,- EUR) chacune. "

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donne pouvoir et autorise tout administrateur de la Société, agissant individuellement, de procéder, pour le compte de la Société, à l'échange des actions, ainsi qu'à l'enregistrement des actions nouvellement émises.

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et d'accorder pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises et de veiller à toutes les formalités qui s'y rapportent.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à deux mille euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. UHL, M. GOERES, C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juillet 2013. LAC/2013/32965. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 19 août 2013.

Référence de publication: 2013126698/96.

(130154202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Smart Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6833 Biver, 11, Neie Wee.

R.C.S. Luxembourg B 130.648.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille treize,

le deux septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Monsieur Claude FREICHEL, employé, demeurant à L-6833 Biver, 11, Neie Wee.

Lequel comparant a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

I.- Que le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée SMART DESIGN S.à r.l., avec siège social à L-6833 Biver, 11, Neie Wee, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 130.648 (NIN 2007 2438 745).

II.- Que la société a un capital social d'un montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125.-) chacune.

III.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 août 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2074 du 24 septembre 2007.

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

V.- Que le comparant déclare expressément que la société SMART DESIGN S.à r.l. n'est impliquée dans aucun litige ou procès de quelque nature qu'il soit et que les parts sociales ne sont pas mises en gage ou en nantissement.

Ensuite le comparant, en sa qualité d'associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la société. Il déclare que la société n'a pas de dettes et que des provisions ont été faites pour couvrir les frais de dissolution.

Deuxième résolution

L'actif et le passif de la société sont intégralement repris par l'associé unique.

Troisième résolution

Les livres et documents comptables de la société seront conservés par l'associé unique pendant cinq ans à l'adresse suivante: L-6833 Biver, 11, Neie Wee.

Quatrième résolution

L'associé unique donne décharge au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

Constatation

Suite aux résolutions qui précèdent l'associé unique constate que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et il requiert la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. FREICHEL, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 03 septembre 2013. Relation: ECH/2013/1652. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126775/46.

(130154075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Chequer Finance 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.640.

In the year two thousand and thirteen,
on the twenty-ninth day of the month of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in LUXEMBOURG, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed.

THERE APPEARED:

CHEQUER (CAYMAN) LIMITED, a limited liability company organized and existing under the laws of the Cayman Island, having its registered office at c/o M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, KYI-1104, Cayman Islands,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, lawyer, residing in Howald, Luxembourg
by virtue of a proxy, given in Boston (USA), on 28 August 2013.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of CHEQUER FINANCE 1 S.A., a société anonyme incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139.640, incorporated pursuant to a notarial deed dated on June 24, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1740 on July 15, 2008 (the "Mémorial C"). The Company's articles of incorporation have been amended pursuant to a notarial deed dated on December 27, 2012, published in the Mémorial C number 849 on April 10, 2013.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to dissolve and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

Second resolution

The sole shareholder decides to appoint, as liquidator of the Company, Mr François Bourgon, company director, born on December 29, 1969 in Phalsbourg, France, with professional address at 4, rue Jean-Pierre Probst L-2352 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, represented here and who declares to accept that mandate.

Third resolution

The sole shareholder decides that the liquidator shall receive the powers and compensations as determined hereafter.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the 1915 Law, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the sole shareholder in cash or in kind to its willingness.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize,

le vingt-neuvième jour du mois d'août.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à LUXEMBOURG, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

CHEQUER (CAYMAN) LIMITED une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Iles Caymans, dont le siège social est au c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman KYL-1104, Iles Cayman,

représentée par Maître Linda HARROCH, avocat, demeurant à Howald, Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston (USA), en date du 28 août 2013.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'actionnaire unique de CHEQUER FINANCE 1 S.A. (la "Société"), une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 76, Grand-Rue L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.640, constituée selon un acte notarié en date du 24 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1740, le 15 juillet 2008 (le "Mémorial C"). Les statuts de la Société ont été modifiés selon un acte notarié en date du 27 décembre 2012, publié au Mémorial C, numéro 849, le 10 avril 2013.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation en date du présent acte.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide de nommer en tant que liquidateur, Monsieur François Bourgon, administrateur de sociétés, né le 29 décembre 1969 à Phalsbourg, France, demeurant professionnellement au 4, Rue Jean-Pierre Probst, L-2352 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représenté ici et qui déclare accepter ce mandat.

Troisième résolution

L'actionnaire unique décide que le liquidateur recevra les pouvoirs et rémunérations comme déterminés ci-après.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi de 1915, sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société à l'actionnaire unique en numéraire ou en nature selon sa volonté.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande du comparant le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date donnée en tête.

Le document ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, le comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: L. HARROCH, M. SCHAEFFER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 02 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11312. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013127016/105.

(130154828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Chequer Finance 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 177.355.

In the year two thousand and thirteen,
on the twenty-ninth day of the month of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in LUXEMBOURG, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed.

THERE APPEARED:

CHEQUER (CAYMAN) LIMITED, a limited liability company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o MAPLES CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309 GT, Uglund House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, and registered at the Registrar of Companies under number 212669,

here represented by Linda HARROCH, lawyer, residing in Howald, Luxembourg,
by virtue of a proxy, given in Boston (USA), on 28 August 2013.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of CHEQUER FINANCE 4 S.à r.l. (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 177.355, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 16 May 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial C"), dated 9 August 2013, number 1933, page 92761.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to dissolve and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

Second resolution

The sole shareholder decides to appoint, as liquidator of the Company, Mr François Bourgon, company director, born on December 29, 1969 in Phalsbourg, France, with professional address at 4, rue Jean-Pierre Probst L-2352 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, represented here and who declares to accept that mandate.

Third resolution

The sole shareholder decides that the liquidator shall receive the powers and compensations as determined hereafter.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the 1915 Law, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the sole shareholder in cash or in kind to its willingness.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize,

le vingt-neuvième jour du mois d'août.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à LUXEMBOURG, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

«CHEQUER (CAYMAN) LIMITED», une société à responsabilité limitée régie par les lois des îles Cayman, ayant son siège social à c/o MAPLES CORPORATE SERVICES LIMITED, P.O. Box 309 GT, Uglad House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman,

ici représentée par M^e Linda Harroch, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston (USA), en date du 28 août 2013.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associée unique de «CHEQUER FINANCE 4 S.à r.l.» (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 76, Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.355, constituée suivant acte notarié en date du 16 Mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 9 Août 2013, numéro 1933, page 92761 (le «Mémorial C»).

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation en date du présent acte.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer en tant que liquidateur, Monsieur François Bourgon, administrateur de sociétés, né le 29 décembre 1969 à Phalsbourg, France, demeurant professionnellement au 4, Rue Jean-Pierre Probst, L-2352 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg représentée ici et qui déclare accepter ce mandat.

Troisième résolution

L'associé unique décide que le liquidateur recevra les pouvoirs et rémunérations comme déterminés ci-après.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi de 1915, sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société à l'associé unique en numéraire ou en nature selon sa volonté.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande du comparant le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date donnée en tête.

Le document ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, le comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: L. HARROCH, M. SCHAEFFER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 02 septembre 2013. Relation: EAC/2013/11314. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013126992/103.

(130154847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Whitehall Street International Real Estate 2008, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 136.889.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant

- GS Lux Management Services Sarl, gérant

- Dominique LE GAL, gérant

- Michael FURTH, gérant

- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013126245/23.

(130153374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2013.

CEPF Weisseritz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.325.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 155.255.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 août 2013

- La démission de Monsieur Michel van Krimpen de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet au 9 septembre 2013.

- Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 9 septembre 2013

* Monsieur Onno Bouwmeister, né le 26 janvier 1977 à Maarssen, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

- La démission de Monsieur Peter Kasch de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

- Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat

* Monsieur Jonathan Petit, né le 24 avril 1955 à Worcester Park, United Kingdom, avec adresse professionnelle au 33 Cavendish Square, W1G 0PW London, United Kingdom;

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013127013/23.

(130154499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.
